CIG de la petite couronne d'Île-de-France, CDG d'Indre-et-Loire, CDG de la Mayenne, CDG de la Meurthe-et-Moselle, CDG de la Réunion

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE

SESSION 2022

3 A 5 QUESTIONS A PARTIR DE DOCUMENTS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1h30
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 10 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, sur votre copie exclusivement, et en indiquant impérativement leur numéro.
- Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas…

Question 1 (6 points)

A l'aide du document 1, répondez aux questions suivantes :

a) Dans le tableau, les noms des phases 1, 3 et 7 ont été retirés. Proposez, sur votre copie, un titre pour chacune de ces trois phases de la visite pédagogique. (1,5 points)

b) En cinq à dix lignes, expliquez le rôle de la médiatrice du musée du Lac Sanguinet dans le cadre d'une visite pédagogique. (3 points)

c) D'après vous, pourquoi la médiatrice du musée affirme-t-elle que le métier d'archéologue consiste à « faire parler les objets » ? (1,5 points)

Question 2 (2 points)

A l'aide du document 1 :

a) Proposez un seul synonyme du mot « signification » (phase 3), en respectant sa nature. (1 point)
b) Proposez un seul antonyme du mot « s'éloigne » (phase 6), en respectant sa nature. (1 point)

Question 3 (3 points)

A l'aide du document 2 :

Tracez un tableau à trois colonnes sur votre copie, permettant de présenter les données suivantes :

- Le nombre total de bibliothèques ayant répondu à l'enquête ;
- Le nombre de bibliothèques situées sur un territoire d'au moins 500 000 habitants ayant répondu à l'enquête ;
- La part en pourcentage des bibliothèques situées sur un territoire d'au moins 500 000 habitants parmi l'ensemble des bibliothèques ayant répondu à l'enquête.

Vous veillerez à donner un titre aux colonnes, ainsi qu'au soin apporté au traçage du tableau.

Question 4 (4 points)

A l'aide du document 2, répondez aux questions suivantes :

a) Expliquez, en vous appuyant sur des exemples, la différence entre les ressources en ligne, et les ressources « physiques » pour les médiathèques. (2,5 points)

b) Explicitez à l'aide d'une phrase, le chiffre encadré (p.7). (1,5 point)

Question 5 (5 points)

A l'aide du document 3, répondez aux questions suivantes :

a) Pour quelles raisons les magasiniers d'archives sont-ils exposés aux troubles musculo-squelettiques (TMS) ? (3 points)

b) Sur la photo n°3 p.10, en quoi peut-on dire que le fonctionnement du quai de déchargement des archives est « malaisé » ? (2 points)

Liste des documents :

Document 1 : « Déroulé de la visite par étapes et minutage » (extraits) - *musee-lac-sanguinet.fr* - Consulté le 8 janvier 2022 - 2 pages

Document 2 : « Les ressources en ligne (REL) en bibliothèque départementale » - *Association des bibliothécaires territoriaux, CNFPT* - Avril-septembre 2020 - 2 pages

Document 3 : « La prévention des troubles musculo-squelettiques : les apports de l'approche ergonomique aux Archives départementales du Calvados » (extraits) - Julie Deslondes - *La Gazette des archives, n°242* - 2016 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Déroulé de la visite par étapes et minutage - *Musée du Lac de Sanguinet*

Phases	Déroulement d'une visite pédagogique	Matériel et supports	Durée
1.	La médiatrice du musée se présente, explique que le métier d'archéologue consiste à « ***faire parler les objets*** ». Elle rappelle les règles de comportement dans le musée : se déplacer en marchant, parler à voix basse, ne pas toucher les objets, ne pas se bousculer.		**5 min**
2. Présentation de l'organisation de la matinée et des consignes de travail	La médiatrice explique comment va s'organiser la matinée : un premier de temps de travail en groupe sous forme d'investigation dans le musée (des objets à retrouver et des informations à compléter sur un livret) puis un regroupement dans la première salle du musée pour faire le point sur la recherche de chacun des groupes et une fin de la visite dans cette même salle avec quelques observations et explications.		**5 min**
3.	**1.** La médiatrice explique que chaque groupe, au nombre de 6 par classe, va recevoir un livret et que tous les membres du groupe vont devoir travailler en équipe pour rechercher tous les éléments manquants de ce livret. (...) **2.** Le principe de la recherche est expliqué. Sur chaque page du livret, un objet qui doit être retrouvé dans le musée. Comme aide, des photos en couleur, agrandies et plastifiées de chaque objet sont remises avec chaque livret. **3.** Les informations à retrouver et à écrire sur le livret sont expliquées à l'exemple d'une plaquette plastifiée A3 qui reprend une des pages d'un livret à compléter. En pointant les rubriques à renseigner écrites en gras, la médiatrice s'assure que les élèves en connaissent la signification. Elle précise qu'un lexique se trouve en dernière page du livret. **4.** Des consignes supplémentaires sont données : - On cherche les objets dans l'ordre du livret. - Dans les vitrines, on cherche les informations sur les cartels (la définition du mot cartel est donnée). - L'objectif n'est pas d'être le plus rapide mais de compléter tout le livret et de vérifier que toutes les informations demandées sont bien présentes. (...)	Une pochette avec le code couleur des périodes, un livret et son jeu de photos plastifiées, un porte bloc-notes, un crayon à papier, une gomme.	**10 min**
4. Phase de recherche des groupes dans le musée	Les 6 groupes sont formés et les livrets (avec photos plastifiées) distribués. Les élèves réalisent leur recherche. La médiatrice, l'enseignant(e) de la classe et la personne accompagnant les élèves circulent dans le musée pour veiller au bon déroulement du travail et aider à la recherche si besoin.		**30 min**

5. Mise en commun des recherches sur la frise et questionnement sur les objets avec apport de connaissances associé	**1.** De retour dans la première salle du musée, la médiatrice fait asseoir les élèves par groupes devant une frise chronologique. **2.** Elle explique comment va se dérouler ce temps de mise en commun des recherches en plaçant les photos des objets retrouvés sur une frise chronologique. (...) **3. AVANT LE PLACEMENT DES PHOTOS SUR LA FRISE CHRONOLOGIQUE :** les élèves l'observent. Il leur est demandé ce qu'ils peuvent reconnaître, s'ils peuvent indiquer le sens de la lecture, s'ils identifient bien le code couleur des périodes sur la frise, les noms des sites. **4.** Les élèves viennent les placer sur la frise. Quand toutes les photos ont été placées, ils l'observent. **5.** Pour chaque site : - Les objets retrouvés sont listés. - Des informations sur les objets sont apportées en questionnant les élèves. - A l'exemple d'objets spécifiques, des notions sont abordées (sédentarisation, organisation en villages). - A l'issue de ces échanges, une frise chronologique vierge peut être coloriée.	La frise chronologique, les photos plastifiées des objets, les livrets, de la patafix Frise chronologique à colorier, crayon de couleurs et feutres	**30 min** **10 min**
6. Passage de la frise à la maquette, questionnement déduction	**1.** La médiatrice demande aux élèves de réfléchir à quoi peuvent correspondre les noms des 4 sites archéologiques considérés (réponse attendue : *à des noms de lieux*). (...) **2.** Elle demande : comment se fait-il que l'on ait retrouvé des objets à différents endroits du lac ? (réponse attendue : *avant, il n'y avait pas d'eau et les hommes pouvaient vivre à cet endroit*). **3.** Elle fait comparer la localisation de chaque site et sa place sur la frise pour faire observer que plus le site est éloigné de la ville de Sanguinet, plus on s'éloigne dans le temps. L'objectif est d'amener les élèves à la conclusion qu'avec le temps, les hommes se sont rapprochés de Sanguinet. **4.** Elle questionne les élèves sur la raison qui a pu pousser les hommes à ce déplacement dans le temps (réponse attendue : *la montée des eaux du lac*).	Frise, maquette du lac et des sites archéologiques dans le lac	**10 min**
7.	**1.** Les élèves sont amenés à dire en quelques mots, ce qu'ils ont appris durant la visite pédagogique en les interrogeant, en leur faisant croiser les informations, pour enrichir, rectifier si besoin. **2.** Les élèves sont finalement questionnés sur la particularité du Musée du Lac (réponse attendue : *tous les objets ont été retrouvés au fond du lac*) (...). Si ces structures et objets en bois étaient restés sur la terre, on ne les aurait pas retrouvés. Il reste sans doute des sites à découvrir. Ce Musée du Lac est donc un « ***musée vivant*** » qui continue à être enrichi par les découvertes.	Fresque murale, des sites archéologiques dans le lac	**10 min**

DOCUMENT 2

Les ressources en ligne (REL) en bibliothèque départementale

Association des bibliothécaires territoriaux, CNFPT, avril-septembre 2020

1.1 Présentation de l'échantillon (...)

Nombre de bibliothèques départementales ayant répondu à l'enquête, par strates de population

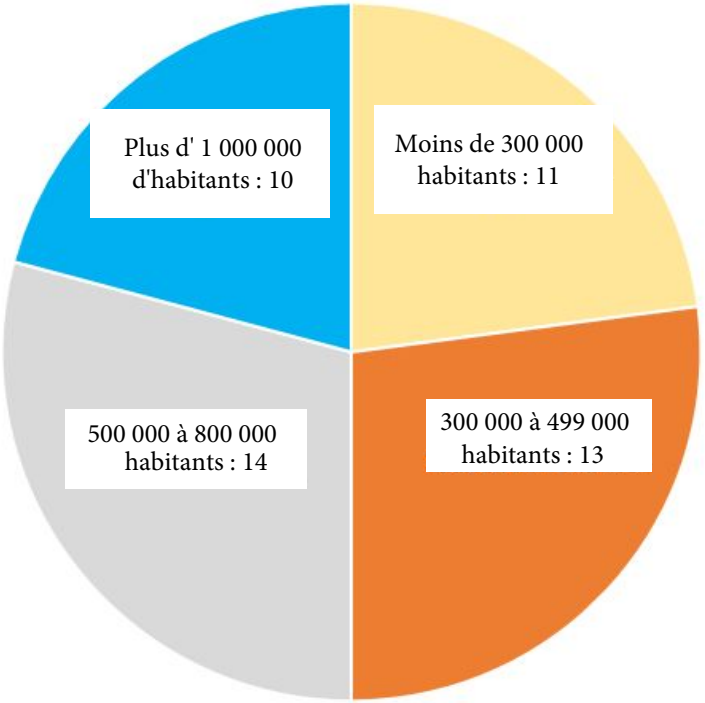

La prise en compte du critère démographique permet d'affiner les caractéristiques de l'échantillon, en définissant une typologie de territoires départementaux par strates de population :

- Moins de 300 000 habitants.
- Entre 300 000 et 500 000 habitants.
- Entre 500 000 et 800 000 habitants.
- Plus d'1 000 000 habitants.

L'échantillon illustre ainsi la **diversité des territoires représentés** avec des bassins de population plus ou moins denses, qui intègrent néanmoins une dimension rurale prédominante.

(...)

1.2 Contenus

> Une diversité de ressources

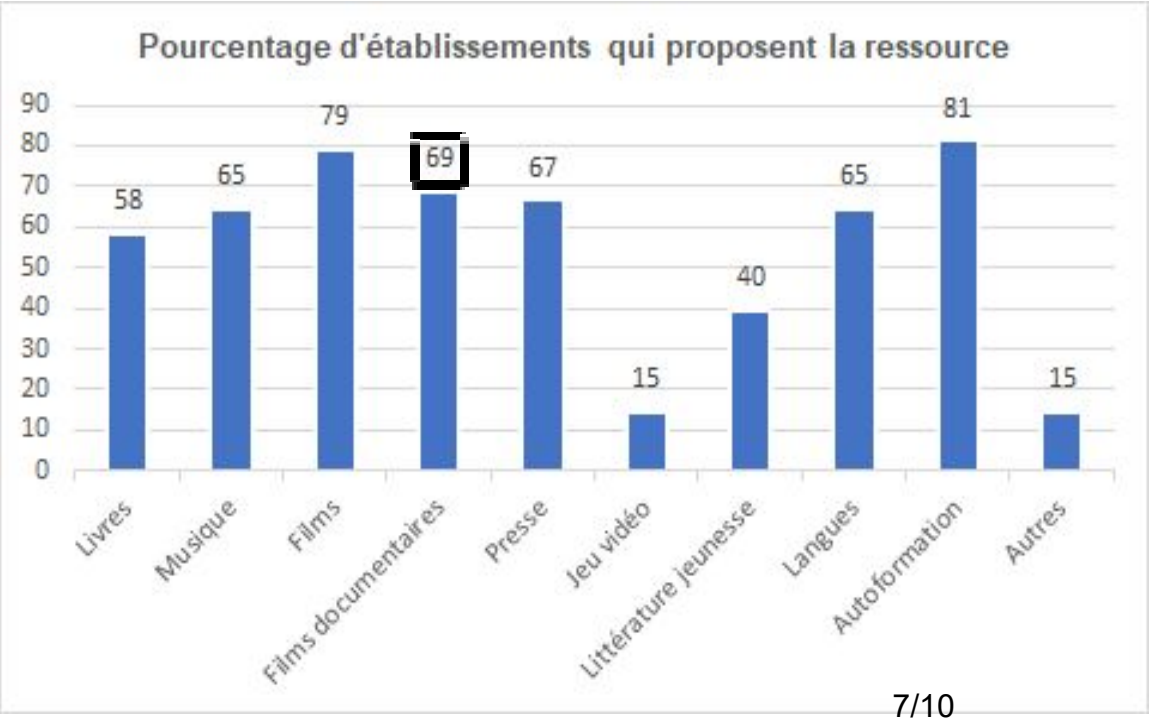

Autres ressources proposées : livres audio, spectacles classiques, offre jeunesse, contenus produits par les BD.

Le **cinéma**, l'**autoformation** et la **presse** sont les ressources les plus proposées par le panel sondé, illustrant une complémentarité avec les ressources physiques - parfois inexistantes en BD* ou dans les bibliothèques partenaires (comme, par exemple, le prêt de DVD).

La **musique** est bien représentée dans les bouquets des BD*, malgré la concurrence directe d'offres grand public leaders sur le marché du streaming.

Le **livre numérique** est encore peu présent au sein des offres des BD*, en dépit de son intérêt manifeste tant de la communauté professionnelle que des usagers des bibliothèques.

Les **jeux vidéo** et la **littérature jeunesse** sont les ressources les moins représentées car elles demeurent des "niches" dans le marché des offres numériques (peu d'offres disponibles, contenus très spécialisés).

** BD : bibliothèques départementales*

(...)

DOCUMENT 3

La prévention des troubles musculo-squelettiques : les apports de l'approche ergonomique aux Archives départementales du Calvados

La Gazette des archives, n°242, 2016-2

Julie DESLONDES

La prévention des troubles musculo-squelettiques est un enjeu à la fois fondamental pour les Archives départementales et globalement minimisé (...). Notre culture métier est encore une culture de l'effort, voire de la souffrance. Elle s'embarrasse peu d'une vision plus objective et moins sacrificielle du travail des agents, ceux que l'on appelle communément les « magasiniers » et qui sont au centre du fonctionnement de nos équipes.

Cette contradiction explique une partie des problématiques de troubles musculo-squelettiques[1], de restrictions d'aptitude, et plus globalement de souffrance au travail (...). Confrontées comme d'autres à ces difficultés, les Archives départementales du Calvados ont pris part avec l'aide de la direction des Ressources humaines du conseil général à une étude ergonomique d'avril à septembre 2014. (...)

La méthodologie adoptée

Les TMS ne sont qu'un symptôme aux facteurs multiples : conditions de la manutention elle-même, mais aussi facteurs psycho-sociaux (isolement au poste, manque de reconnaissance), organisationnels (problème de cadence, absence ou non de marge de manœuvre), et enfin facteurs individuels (âge, antécédents médicaux). L'étude ergonomique va donc bien au-delà d'une simple analyse des bons gestes et postures, ou du matériel adéquat, à laquelle le profane que j'étais le réduit souvent. Elle porte sur l'opération de manutention elle-même, mais aussi sur l'ensemble du fonctionnement du service, l'organisation et la répartition du travail, les problématiques individuelles comme celles liées au collectif, la distance pouvant exister entre le travail réel et le travail prescrit, etc. (...)

L'étude a été menée d'avril à septembre 2014 par une ingénieure-stagiaire en master « Sciences du mouvement et ergonomie ». Son travail fut largement du niveau d'un professionnel plus aguerri, l'ergonome saisissant parfaitement et rapidement la spécificité de nos métiers, souvent mal compris. (...)

[1] L'acronyme usuel de TMS sera utilisé dans cet article pour désigner ces troubles musculo-squelettiques.

L'ergonome étudie d'abord les données objectives en sa possession : relevé des déclarations d'accident du travail, des restrictions d'aptitude, de l'absentéisme, de l'âge et de la fonction des agents. Il fait ensuite des observations générales sur l'environnement de travail. Puis, il suit les agents au quotidien, analyse gestes et procédures et les filme en action. La confiance qu'il noue alors avec les manutentionnaires est très importante pour que ceux-ci, certains de la parfaite déontologie et indépendance de l'ergonome, restent naturels dans leur travail.

Après cette phase d'observation et d'établissement du diagnostic, l'ergonome organise des groupes de travail dédiés à la proposition de préconisations. Dans le cas des Archives départementales du Calvados, ces groupes étaient organisés selon trois thématiques particulièrement sensibles : l'organisation de la salle de lecture, dont les problèmes avaient motivé l'étude ; le fonctionnement du quai de déchargement, qui apparaissait comme un point noir en termes de manutention ; et enfin l'ensemble des opérations liées au flux de documents à l'intérieur du bâtiment. (...)

Enfin, l'ergonome synthétise diagnostic et préconisation dans un rapport discuté avec la direction puis présenté à tous les agents. Cette restitution a été faite en présence du directeur des ressources humaines, particulièrement impliqué et promoteur très précieux de la démarche, présentée par la suite en comité de direction. (...)

L'analyse des données et le diagnostic général

Le premier diagnostic général est sans doute transposable, dans ses grandes lignes, dans beaucoup de services d'archives. Il affirmait la réalité de la pénibilité du travail, loin de tout soupçon associant les déclarations de TMS à des problématiques de motivation ou, pour employer un terme trivial, de « mauvaise volonté ». Il postulait cependant que cette pénibilité ne devait pas être un mal nécessaire, mais devait être limitée et prévenue autant que possible sous peine d'entamer à la fois l'équipe et l'efficacité du service.

Dans le cas du Calvados, les risques psycho-sociaux associés aux TMS semblaient relativement peu présents, à quelques situations individuelles près. En revanche, l'ergonome a souligné un problème peu mis en avant encore : l'importance des problèmes liés à la poussière et aux moisissures et leur impact sur la qualité de la vie au travail des agents.

1. Des allées trop étroites pour permettre l'usage des chariots

2. Des étagères trop hautes

3. Un fonctionnement malaisé du quai de déchargement

© Archives du Calvados/P. Sellin

(...)